

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 JUIN 2019

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 11

date de convocation 20/06/2019

date d'affichage 05/07/2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GORET, Maire.

Présents : Mmes & Mrs Bernard DAIGNY, André LESCUREUX, Françoise GAUTHIER, Bernadette PATTE, Benoit THIBAUT,

Absents excusés : Mmes Danick FLEURY, Estelle CLEUET, Cindy DAUBIN & Mrs Alain DUBOIS et Jean-Michel DAMAY.

Pouvoir : Mme Fleury a donné pouvoir à Mme Gauthier, Mme Cleuet à M. Lescureux, Mme Daubin à Mme Patte, M. Dubois à M. Goret et M. Damay à M. Daigny.

Secrétaire de séance : M. André LESCUREUX

La séance ouverte, le Maire précise que la réunion est nécessaire pour communiquer l'avis du Conseil sur le projet d'Alsh du mercredi et la date et l'horaire sont justifiés par la réunion du conseil communautaire jeudi 27/06 pour l'élection du Président : M. Dovergne, Maire de Démuin est le nouveau président de la Ccaln.

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 18 avril 2019. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Maire précise avoir eu une entrevue avec le Médiateur de Justice à l'initiative de M. Fievet (rue de l'Hirondelle) suite à sa mise en cause pour le stationnement dans cette rue.

1/ FINANCES COMMUNALES :

- *Vote du compte administratif 2018 – présidence de séance* : la délibération prise en réunion du 18/04/19 est invalide ; le président lors du vote a été désigné et non élu. **Le conseil vote de nouveau le CA 2018 après avoir élu M. Daigny, 1^{er} adjoint président de séance, le Maire s'étant retiré. La délibération du 18/04/19 est rapportée.**
- *Tarifs cantine- garderie 2019/2020* : rappel des tarifs en vigueur = 3,40€ / repas depuis 2016 et 0,75€ la ½ h de garderie depuis 2014. La fréquentation moyenne de la cantine est de 22/23 enfants /jour. **Après débat, le Conseil décide de maintenir les tarifs actuels pour l'année prochaine par 10 voix pour et 1 abstention.**
- *Accueil de loisirs du mercredi Familles rurales Hangest en Santerre* : Chacun a reçu le compte rendu de la réunion du 17 juin et des budgets prévisionnels selon effectifs et plan du mercredi. Le retour des questionnaires distribués sur la probable fréquentation de cet Alsh donne 7 « fréquentations tout le temps sauf exception » + 6 « régulières /mini 2fois par mois » + 10 « occasionnelles » +10 « jamais ». Ce projet regroupe les communes d'Hangest (lieu d'accueil), Le Quesnel, Mézières, Fresnoy, Beaucourt et Le Plessier, sur le même mode de gestion que le Clsh d'Hangest (Familles Rurales). La participation des communes adhérentes serait composée d'une part fixe +/- 500€ et d'une part variable par enfants estimée à 500€. Une décision des communes intéressées est nécessaire pour le 01/07 pour une mise en place dès septembre 2019. **Après discussion, le Conseil se prononce, par 9 voix pour et 2 abstentions, favorable pour s'engager une année aux conditions suivantes : imposer la journée complète afin d'optimiser le ratio enfants/encadrants et solution avec plan du mercredi pour des participations Caf & Msa maximum.** Dans la mesure du possible, le Conseil souhaite réserver cet Alsh aux enfants scolarisés dans les écoles des villages adhérant à ce regroupement.
- *Décision modificative 1* : Elle s'équilibre à 1.885€ pour permettre principalement l'achat de mobilier à l'école pour la rentrée 2019/2020. Sont nécessaires : 1 chaise de bureau + 6 chaises tube (garderie) + 2 chaises réglables + 8 tables individuelles réglables. **Adopté à l'unanimité.**

2/BATIMENTS COMMUNAUX :

- *Salle polyvalente – absorbants acoustiques* : Le devis de l'entreprise Texaa de Gradignan a été communiquée aux Conseillers pour la fourniture de caisson d'absorption ; ces travaux doivent être exclus de l'appel d'offre pour éviter que ce lot soit infructueux. La pose serait effectuée par le personnel communal sur les consignes de l'entreprise. Le volume des caissons est proportionnel au volume de la salle. Devis de 8.462 €ht.

Compte tenu de la configuration de la salle et de la position de l'éclairage, M. Daigny craint une diminution de luminosité. M. le Maire précise que lors de la visite avec l'architecte et le fournisseur pour l'établissement du devis, le point de l'éclairage a été évoqué et ne pose pas de problème particulier. La visite de réalisations existantes a été souhaité pour avoir un retour d'expérience. Ces installations devant achever les travaux à la salle polyvalente, le Maire se rapprochera de Texaa pour avoir des adresses d'installations à visiter.

- Eglise- moteurs de tintement des 2 cloches à remplacer : Depuis plusieurs années, l'ent. Paschal signale que les moteurs de tintement des cloches 2&3 sont à remplacer. Ces travaux s'élèvent à 1.563,83€ht et 1.498,18€ht. Pour M. Lescureux, ces travaux ne sont pas indispensables ; les devis lui sont confiés pour examen et explications par l'entreprise et l'établissement de devis chez d'autres fournisseurs.
- Contrôle de l'aire de jeux : Cet équipement doit être contrôlé annuellement par un organisme agréé. Le bureau Véritas avec qui la commune a l'habitude de travailler, a été sollicité – **Le coût de 186€ ht a été validé par le Conseil.**

3/ EOLIEN :

- Projet sur le Quesnel – enquête publique – avis du Conseil : le projet d'exploitation de 9 aérogénérateurs et 3 postes de livraison fera l'objet d'une enquête publique du 26/08 au 27/09/19. Ce projet sera implanté au nord-est du territoire du Quesnel. Le Conseil doit donner son avis. **Le Conseil, après en avoir délibéré, émet un avis défavorable sur ce projet par 5 voix contre et 6 abstentions.**
- Projet sur Le Plessier – enquête publique –information : L'enquête publique pour le projet Elicio se déroulera du 02/09 au 02/10/19 ; les dossiers constitutifs de l'enquête sont arrivés en mairie et sont consultables. Le commissaire enquêteur tiendra 5 permanences en mairie pour recevoir les contributions du public.

La Sté Elicio prévoit une permanence en mairie le 29/07 pour répondre aux questions.

Le Conseil devra formuler un avis avant le 17/10/2019.

Le Maire distribue une nouvelle proposition d'acte de constitution de servitudes pour l'utilisation (éventuelle) des chemins communaux utilisés pour l'accès et l'enfouissement des réseaux nécessaires à la réalisation du projet éolien d'Elicio. Chacun pourra ainsi en prendre connaissance avant délibération.

Ces dossiers sont consultables sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eolien/Enquetes-publiques-et-decisions>.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- Les remerciements de la Prévention routière pour la subvention sont transmis au conseil.
- Le centre de loisirs d'Hangest occupera le stade de foot du Plessier du 15 au 19/07 et du 22 au 26/07, celui d'Hangest étant en réfection.
- Tournoi de longue paume le 30/06 et 14 juillet après-midi .
- André Lescureux s'occupera du pot lors de la retraite aux flambeaux du 13 juillet.
- Mmes Patte & Gauthier font remarquer que des accotements sont à désherber ; la commune ne peut plus utiliser de désherbant, chacun est appelé s'occuper de sa devanture comme précisé dans le dernier bulletin municipal. Un rappel « ciblé » sera fait.
- Réparation de l'éclairage publique rue d'Hangest : les travaux doivent prochainement être réalisés, les arrêtés de circulation ayant été pris à la demande de la Sopelec.
- Information est faite du renouvellement de la ligne haute tension rue d'Hangest et avenue des acacias.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le Maire,

